

Etterbeek, le 16 août 2023

**Concerne : Evacuation de personnes suite à l'occupation illégale d'un terrain au pied du site ING**

Madame, Monsieur,

Ce lundi 14 août 2023, suite à des plaintes de riverains, le bourgmestre a été averti de la présence d'un groupe de ressortissants Roms occupant de façon illégale un terrain situé au pied de l'immeuble ING entre la place Saint-Pierre et la station de métro Thieffry, à l'arrière du Cours Saint-Michel.

Il a en effet été constaté que de nombreuses tentes avaient été installées durant le week-end dans cet espace vert accessible au public et incompatible avec une fonction d'hébergement.

Les conditions minimales d'hygiène, de salubrité et de sécurité ne pouvant être respectées, le bourgmestre a donc décidé de prendre un arrêté de police ordonnant l'expulsion et l'interdiction d'occupation de ce terrain.

Soucieux d'apporter une réponse humaine, le bourgmestre a toutefois laissé un délai de 24 heures pour permettre à ces personnes d'organiser leur départ et trouver un endroit plus propice à leur hébergement. Les intéressés ont donc quitté les lieux ce mardi 15 août dans la matinée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

Le secrétaire communal f.f.,

Stéphane Queeckers

Le bourgmestre,

Vincent De Wolf